

d'État (Petite entreprise) a visité l'Iran à l'occasion de l'inauguration d'un grand complexe de pâtes et papier construit par une compagnie canadienne près de la mer Caspienne. Au niveau provincial, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, s'est rendu en Israël et en Iran en septembre.

En novembre, le premier ministre d'Israël, M. Menachem Begin, a effectué au Canada une visite officielle au cours de laquelle il s'est entretenu avec le premier ministre Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et d'autres ministres. Au cours de leurs discussions, ils ont abordé tous les aspects de la situation au Moyen-Orient et les deux parties ont exprimé un optimisme prudent. Parmi les visites ministérielles, il y a lieu de signaler celle du ministre des Télécommunications d'Arabie saoudite, qui a accepté l'invitation du ministre des Communications de discuter des compétences canadiennes dans le domaine des télécommunications. (Il convient de noter que Bell Canada est l'une des principales parties à un contrat de 3,4 milliards de dollars pour l'agrandissement du réseau téléphonique saoudien.) Le ministre saoudien du Pétrole est venu au Canada en juin; le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'avait invité à prendre la parole à la conférence marquant le cinquantième anniversaire de la Canadian Society of Petroleum Geologists. Pendant son séjour, il a rendu visite au premier ministre de l'Alberta et a brièvement fait escale à Ottawa. En novembre, le ministre du Commerce d'Israël a dirigé une délégation de son pays aux réunions du comité économique conjoint canado-israélien, tenues à Ottawa.

L'ambassadeur du Canada au Caire a signé un accord officiel en vue de l'exposition des trésors artistiques de Toutankhamon à l'Art Gallery of Ontario en 1979.

L'aggravation des troubles intérieurs en Iran a suscité quelque inquiétude quant à la sécurité des Canadiens vivant dans ce pays et, le 30 décembre, il a été conseillé à ces derniers de partir. Le lendemain, les Forces canadiennes recevaient l'ordre de préparer les avions en vue de l'évacuation.

Face au conflit israélo-arabe, le Canada a continué d'adopter une attitude équilibrée et objective, fondant sa position sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU et sur la nécessité de reconnaître à la fois le droit d'Israël à l'existence et les intérêts légitimes des Palestiniens, notamment leur droit de participer aux négociations influant sur leur avenir et la nécessité de trouver une base territoriale pour leurs aspirations politiques. (Voir aussi: Nations Unies)

Au cours de l'année, le Canada a réitéré l'inquiétude profonde que lui causaient les combats incessants au Liban et le peu de progrès vers un règlement politique de la crise libanaise. Le Canada a fait savoir au gouvernement de la Syrie qu'il était vivement préoccupé par la